



HP/SG/MM

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2011

### **1. Budget Primitif 2011**

Le budget primitif 2011 présenté par chapitre et par fonction est voté globalement. Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent respectivement à 8 185 000 € et 7 508 000 €.

### **2. Taux d'imposition pour l'année 2011**

Les taux communaux, identiques à ceux de l'an dernier, sont fixés comme suit :

Taxe d'habitation	11,60 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	21,90 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	107,01 %

### **3. Budget primitif d'assainissement 2011**

Le budget d'assainissement 2011 est voté globalement en équilibre pour 1 508 000 € en section d'exploitation et 1 612 000 € en section d'investissement.

La redevance assainissement est fixée à 0,27 € le m<sup>3</sup>

### **4. Budget primitif 2011 immeuble de bureaux**

Ce budget est voté globalement en équilibre pour 178 000 € en section de fonctionnement et 67 000 € en section d'investissement.

### **5. Schéma départemental d'aires d'accueil des gens du voyage – avis sur le projet de révision**

La proposition de la Commission Consultative des Gens du Voyage du 24 septembre 2010 retenant quarante places pour le Grand Pic Saint-Loup, a été déclarée inacceptable par l'assemblée, car elle ne correspond pas aux besoins et induit un coût important et inutile.

Le conseil municipal a réaffirmé son adhésion au projet d'extension de l'aire de Saint Mathieu de Trévières.

### **6. Informations sur les décisions prises par délégation du conseil municipal**

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en vertu de la délégation du conseil municipal, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE MAIRE

Georges VINCENT